

“Murray se méfiait d'Arnoux”. Peut être Murray avait-il quelque raison de le soupçonner. On trouve dans un *Mémoire sur le siège de Québec*, par le chevalier de Lévis et daté *Hiver 1760*, ce qui suit : Sur les nouvelles que rapporteront MM. de Belle-combe et Arnoux, de Québec, on pourrait peut être prendre des “arrangements pour aller prendre la ville.” (36)

Arnoux retourna, à la fin de juillet 1760, (37), à Montréal, où il est mort et où il a été inhumé dans le mois d'ôût de la même année. Un mois après sa mort il y eut une assemblée de parents à Montréal pour nomination de tuteurs aux enfants mineurs d'Arnoux. Madame Arnoux fut nommée tutrice et Joseph Arnoux, l'apothicaire, subrogé tuteur. Le 20 du même mois, Madeleine, l'aînée des enfants du chirurgien, se maria, à Montréal, avec Nicolas Fayolles, écrivain ordinaire de la marine et garde des magasins du roi à Montréal.

Peu de temps après ce mariage, la veuve Arnoux partit avec ses enfants pour la France, laissant Joseph Arnoux comme son procureur. Pendant plusieurs années après son retour en France Madame Arnoux, fit, en vain, des démarches auprès du gouvernement français “pour se faire rembourser une somme de “30,000 livres que son mari avait dépensées pour remèdes, etc., “fournis aux hôpitaux de la colonie et dont il ne fut pas payé.” Le président du Bureau de la marine écrivant à M. de Fontanieu, le 29 janvier, 1766, lui envoie la requête de la veuve Arnoux qui “demande le remboursement de 15,000 livres pour effets fournis “par son mari en Canada, aux hôpitaux établis en rapport avec “l'armée destinée à assiéger Québec en 1760.” Cette femme, dit-il, est malade “dans une pension à Paris et est absolument dénuée

---

36. Manuscrits du chevalier de Lévis ; Pièces militaires. *Mémoire sur le siège de Québec*, p. 204.

37. Rapport sur les archives canadiennes, 1905 ; voir Ordres du Roi et dépêches, p. 388.